



La surface de but

La surface de but est la zone du terrain où seul le gardien peut circuler librement.

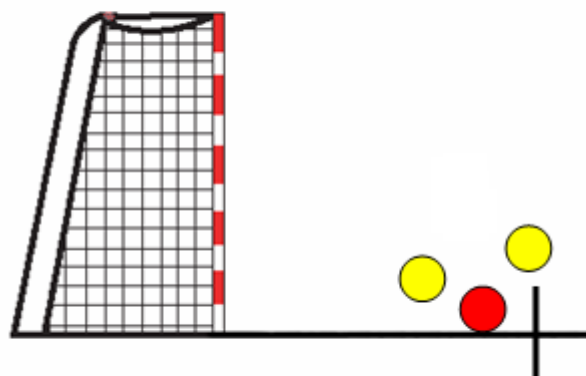
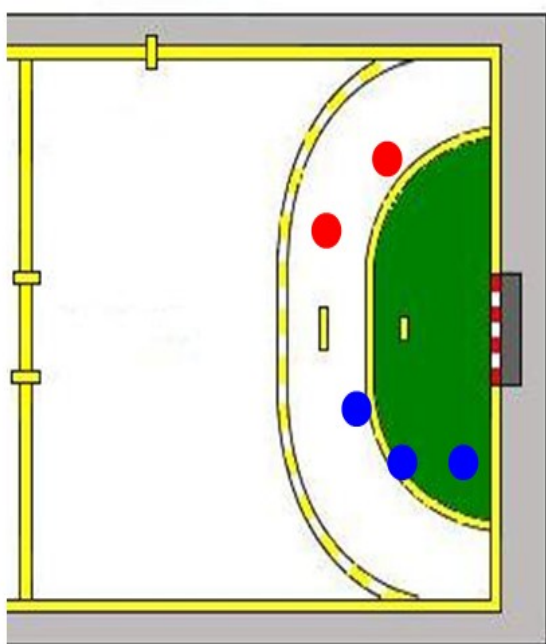
Les joueurs n'ont pas le droit d'y entrer, avec ou sans ballon. Pour les attaquants, cette faute est sanctionnée par un renvoi du gardien adverse. Pour les défenseurs, cette faute est sanctionnée par un jet franc ou un jet de 7 mètres (voir fiche sur le jet de 7 mètres).

Les joueurs qui pénètrent involontairement dans la zone et qui n'en tirent aucun avantage ne seront pas sanctionnés.

Les joueurs peuvent néanmoins dribbler dans la zone si leurs pieds sont en dehors de la surface de but.

Attention ! Le gardien peut entrer et sortir de la zone autant de fois qu'il le souhaite mais sans ballon : quand celui-ci se trouve sur le champ, il est soumis aux mêmes règles que les autres joueurs.

Détails en image :



- Position régulière
- Position irrégulière

- Le joueur n'a pas le droit prendre la balle
- Le joueur peut prendre la balle